

COMMUNE DE VETHEUIL
Délibération 2024-37

LE VENDREDI 17 MAI DEUX MIL VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M Laurent DUGAS, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSÉ, M. Romuald SEITE, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD, M. Thierry GARDIE.

SECRETAIRE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

date de convocation : 17/05/2024

date d'affichage : 07/05/2024

nombre de conseillers :

en exercice : 14

présents : 10

votants : 13

quorum : 8

PROCURATIONS :

M. Olivier ROUCHE donne procuration à M. Laurent DUGAS

M. Thierry DUBOIS donne procuration à M. Didier DUFOURMANTEL

M. Philippe BEUGNON donne procuration à Mme Dominique HERPIN-POULENAT

ABSENT EXCUSE :

M. David LE GLANIC

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL ELECTRICITE ET RESEAU DE CABLES DU VEXIN

Madame le Maire informe les conseillers qu'en raison de la fusion de Gadancourt avec Aavernes d'une part et de Gouzangrez avec Commeny d'autre part, l'article 1 des statuts du SIERC est modifié en supprimant les deux communes concernées par une fusion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts du SIERC.

VOTE : POUR : 13

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance
Isabelle LEPICIER-CAPUTO



Envoyé le :

Reçu en Préfecture de Pontoise le :

Publié le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 23/05/2024

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 23/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20240517-2024_37-DE